

Conseil de sécurité

Distr. générale
13 janvier 2016
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 7602e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le mercredi 13 janvier 2016, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 13 janvier 2016, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 7602e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Le Président a invité Mme Lisa Buttenheim, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, à participer à la séance conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté par Mme Buttenheim.

Les membres du Conseil, Mme Buttenheim et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

16-00439 (F) 130116 130116



